



CONSEIL COMMUNAL
NOVILLE

EXTRAIT

du registre des délibérations

Séance du 9 octobre 2025

Présidence : Kevin GRANGIER

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- **vu** le préavis n° 06-2025, du 15 septembre 2025, relatif à la modification de l'article 8 des statuts d'EPUDEHL ;
- **entendu** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet ;
- **considérant** que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- **d'approuver** la modification de l'article 8 des statuts d'EPUDEHL.

Ainsi délibéré et admis, à main levée et à l'unanimité.

Noville, le 9 octobre 2025

Extrait conforme. L'attestent :

Le Président

Kevin GRANGIER



La Secrétaire

Virginie KIRCHHOFFER